



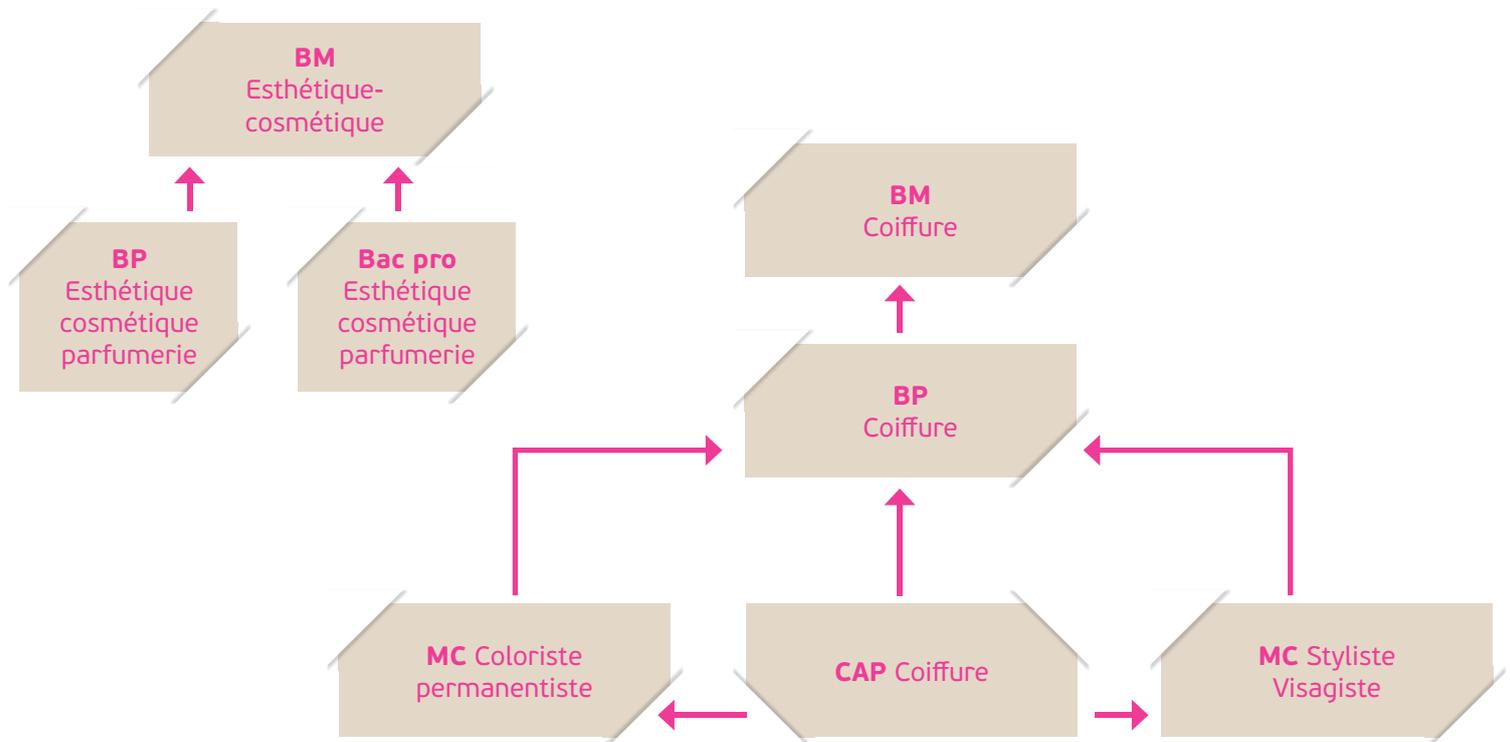
COIFFURE, ESTHÉTIQUE

LE COIFFEUR est un spécialiste des soins capillaires et de l'hygiène de la chevelure : soins, shampoings, coupes, coiffages, brushings, permanentes, couleurs... Le coiffeur est un professionnel qualifié, qui a le sens de l'observation et de la créativité pour conseiller différents styles de coiffure.

L'ESTHÉTICIENNE, spécialiste des soins du visage et du corps, contribue au bien-être de ses clients. Elle maîtrise une diversité de techniques : nettoyage de la peau, masque, maquillage, modelage, épilations, bronzage, pose de prothèses ongulaires ...

L'esthéticienne conseille sur le choix des produits, leur utilisation et participe à la vente des cosmétiques en institut.

Pour satisfaire la clientèle, ces ambassadeurs de la beauté se doivent d'avoir une bonne présentation des capacités relationnelles et d'écoute, du tact et de la discrétion, le sens du commerce et des responsabilités.



Possibilités de parcours individualisés

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle
MC : Mention Complémentaire
Bac Pro : Bac Professionnel

BP : Brevet Professionnel
BM : Brevet de Maîtrise



COIFFURE, ESTHÉTIQUE

**Bac Pro Esthétique
cosmétique
parfumerie**

**3
ans**

**Le titulaire du Bac Pro Esthétique
cosmétique parfumerie est capable de :**

- ➔ réaliser des soins esthétiques et de maquillage ;
- ➔ accueillir et suivre la clientèle, gérer les rendez-vous et le fichier client ;
- ➔ conseiller et vendre des soins esthétiques, des produits cosmétiques et de parfumerie ;
- ➔ animer un pôle de vente ;
- ➔ assurer la gestion des cabines de soins et des stocks.



**BP Esthétique
cosmétique
parfumerie**

**2
ans**

**Le titulaire du BP Esthétique
cosmétique parfumerie est capable de :**

- ➔ assurer l'accueil et le suivi de la clientèle, évaluer sa satisfaction ;
- ➔ conseiller, vendre et animer des actions de promotion ;
- ➔ organiser et gérer le personnel, les produits et les équipements ;
- ➔ concevoir et mettre en œuvre des protocoles de soins esthétiques, des maquillages et d'en apprécier les résultats.





BM Esthétique cosmétique

2 ans

Le titulaire du BM Esthétique cosmétique est capable de :

- ➔ conseiller et vendre une prestation, un produit à un client ;
- ➔ préparer, organiser une prestation, maquiller ;
- ➔ créer et réaliser des protocoles de soins spécifiques ou innovants ;
- ➔ appliquer les normes d'hygiène et de sécurité ;
- ➔ créer ou reprendre, puis développer un institut de beauté ;
- ➔ développer une stratégie commerciale pour promouvoir son entreprise ;
- ➔ gérer une entreprise et analyser sa situation financière ;
- ➔ manager une équipe et gérer les ressources humaines.



CAP Coiffure

2 ans

Le titulaire du CAP Coiffure est capable de :

- ➔ accueillir la clientèle ;
- ➔ mettre en œuvre les techniques de permanente et de coloration ;
- ➔ réaliser des coupes, des mises en forme et des coiffages ;
- ➔ conseiller et vendre des produits et services relevant de sa compétence.



MC Coloriste permanentiste

1 an

Le titulaire de la MC Coloriste permanentiste est capable de :

- ➔ faire un diagnostic et de conseiller le client en termes de coloration ;
- ➔ mettre en œuvre les techniques de décoloration, méchage, balayage, dégradés de couleur et de coloration ;
- ➔ réaliser des frisages, lissages, décollements de racines, des permanentes ;
- ➔ mettre en œuvre tous les styles de coupes de mises en forme temporaires et de coiffage ;
- ➔ conseiller et vendre des produits et soins capillaires.



MC Styliste visagiste

1 an

Le titulaire de la MC Styliste visagiste est capable de :

- ➔ adapter une coiffure à un visage ;
- ➔ conseiller en relooking ;
- ➔ mettre en œuvre tous les styles de coupes de mises en forme temporaires et de coiffage ;
- ➔ mettre en œuvre des soins capillaires ;
- ➔ conseiller et vendre des produits et soins capillaires.



BP Coiffure

2
ans

Le titulaire du BP Coiffure est capable de :

- ➔ faire un diagnostic et conseiller le client en termes de morphologie, soins capillaires, couleurs... ;
- ➔ mettre en œuvre les techniques liées à la coupe, la couleur, la permanente... ;
- ➔ réaliser des coiffures événementielles ;
- ➔ faire l'entretien du système pilo-facial (rasage et taille de barbe) ;
- ➔ conseiller et vendre des produits et soins capillaires.
- ➔ gérer une entreprise



BM Coiffure

2
ans

Le titulaire du BM Coiffure est capable de :

- ➔ faire un diagnostic et conseiller le client en relooking, soins capillaires, couleurs...
- ➔ mettre en œuvre toutes les techniques liées à la coupe, la couleur, la permanente...
- ➔ appliquer les normes d'hygiène et de sécurité ;
- ➔ créer ou reprendre, puis développer un salon de coiffure ;
- ➔ développer une stratégie commerciale pour promouvoir son entreprise ;
- ➔ gérer une entreprise et analyser sa situation financière ;
- ➔ manager une équipe et gérer les ressources humaines.



Faculté des Métiers CMA d'Ille-et-Vilaine

37 boulevard de Groslay
35300 Fougères
02 99 94 58 85

Campus de Ker Lann
Rue des Frères Montgolfier
35172 Bruz cedex
02 99 05 45 55

68 avenue de Marville
35400 Saint-Malo
02 99 40 69 52

facmet@fac-metiers.fr

CFA de la CMA du Morbihan

Boulevard des Iles
BP 311 - 56008 Vannes cedex
02 97 63 95 10
cfa@cma-morbihan.fr

CFA de la CMA du Finistère

24 route de Cuzon - CS 21037
29196 Quimper Cedex
02 98 76 46 35
cfa@cma29.fr

CFA de la CMA des Côtes d'Armor

La Croix Fresche Blanc - Aucaleuc
BP 43155 - 22103 Dinan cedex
02 96 76 27 37
cfa.dinan@cma22.fr

Campus de l'Artisanat et des Métiers
Le Tertre de la Motte
CS 90051 - 22440 Ploufragan
02 96 76 27 27
cfa.ploufragan@cma22.fr



Chambres de Métiers et de l'Artisanat
Université Régionale des Métiers de l'Artisanat
Bretagne